

COMMUNE
D'ECKARTSWILLER
67700



Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 février 2019 à 19h00

Nombre de conseillers
élus :

11

Nombre de conseillers
en fonction :

11

Nombre de
conseillers
présents :

11

Convoqué le 23 janvier 2019
Compte-rendu affiché le 07 février 2019

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Paul PFEIFFER- M. Jean-Paul ROTHAN
- Adjoint au Maire –

Mme Irène RICHERT -Mme. Annie KIEFFER - Mme Yolande REBSTOCK-
M. Oliver KORNMEYER - M. Claude SCHNEIDER - M. Gérard JUILLET –
M. Jean Claude HOYEAUX – M. Guillaume BEYRLE

Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation
Approbation du procès- verbal de la séance précédente
Factures

- N° 2019 -01 **DOMAINE ET PATRIMOINE – Travaux en forêt indivise de St-Jean**
N° 2019 -02 **FINANCES LOCALES –** Partage des frais lors des cérémonies et fêtes communes entre
Saint Jean Saverne et Eckartswiller

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'ajouter les deux points suivants à l'ordre du jour.

- N° 2019 -03 **FINANCES LOCALES –** Acceptation d'une la participation du Conseil de
Fabrique pour le compte de la commune – Montant du chèque 3 666,10€
N° 2019 -04 **DOMAINE ET PATRIMOINE –** Tarifs location salle polyvalente pour les communes
de la communauté de communes du pays de Saverne

SECRETARE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE Monsieur Guillaume BEYRLE comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 27 novembre 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en séance
ordinaire du 27 novembre 2018.

DOMAINE ET PATRIMOINE – TRAVAUX EN FORET INDIVISE DE ST JEAN**1. PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION – ETAT DE PREVISION DES COUPES
– Année 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation – état prévisionnel des coupes en Forêt Indivise de St. Jean pour l'exercice 2019, présenté par l'ONF – Agence de SAVERNE en date du 14 novembre 2018 :
Le bilan net prévisionnel présente une recette de 58 931- €uros H.T, dont 1/3, soit 19 643,66 €uros HT, revenant à la Commune d'ECKARTSWILLER.

2. PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX – Année 2019

Le Maire soumet à la délibération du Conseil Municipal le programme des travaux patrimoniaux proposé par l'ONF – Agence de Saverne en date du 14 novembre 2018, au titre de l'année 2019, dans la Forêt Indivise de St Jean.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 48 096,98- €uros HT,
Travaux détaillés comme suit :

Objet	Montant Total (€uros) HT	Montant par indivisaire (1/3) HT
Travaux sylvicoles, travaux d'infrastructure courants	29 072,00 €	9 690,66 €
Honoraires sur travaux	3 779,36 €	1 259,78 €
Total 1	32 851,36 €	10 950,44 €
Travaux d'infrastructure exceptionnels : réfection généralisée du CF de la Rothlach	66 600,00 €	22 200,00 €
Honoraires sur travaux d'infrastructure exceptionnels	6 600,00 €	2 200,00 €
Total 2	73 260,00 €	24 400,00 €
Total 2 à charge de la commune après subvention		14 987 ,50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la réalisation du programme des travaux patrimoniaux présenté ci-dessus pour un montant total HT de 32 851,36 €, soit 10 950,44 € euros HT à la charge de la commune
- **APPROUVE** les travaux d'infrastructures exceptionnels à hauteur de 66 600€ soit 22 200€ par indivisaire, dont la commune de Saint Jean Saverne est porteur du projet et devrait bénéficier d'une subvention d'un montant de 18 865€ dont 50% soit 9 432,50 seront déduits du reste à charge de la commune d'Eckartswiller.
- **AUTORISE** le Maire à le signer.

N° 2019 - 02

FINANCES LOCALES – Partage des frais lors des cérémonies et fêtes communes entre Saint Jean Saverne et Eckartswiller

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint Jean Saverne et Eckartswiller organisent communément certaines cérémonies et fêtes, ceci dans un objectif de rapprochement de nos deux communes. C'est ainsi qu'en 2018, nous avons organisé conjointement : le 14 juillet, le 11 novembre ainsi que la fête des aînées qui a eu lieu le 02 décembre 2018.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de :

Refacturer les divers frais liés à ces célébrations par la prise en charge à hauteur de la moitié (et/ou au prorata du nombre de participants par commune) par chaque collectivité qui se refacturera et/ou déduira les montants versés par chacun par l'émission d'un titre de recettes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE cette proposition.

N° 2019 - 03

FINANCES LOCALES

1. Acceptation la participation pour le remplacement de la porte extérieure de la sacristie du Conseil de Fabrique d'ECKARTSWILLER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la participation du Conseil de Fabrique d'un montant de **3 666,10-** Euros reçu le 13 janvier 2019 à la Trésorerie de Saverne pour le compte de la commune. Cette somme est portée au compte 1328 du budget communal « subventions d'équipement non transférables ».

N° 2019 - 04

DOMAINE ET PATRIMOINE - SALLE POLYVALENTE LOCATION – REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de faire bénéficier les mairies des communes de la Communauté de Communes du Pays de Saverne du tarif de location identique à celui des résidents de la commune d'Eckartswiller.

N° 2019 - 05

DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – Compte-rendu d'information

Article 2122-22 du CGCT – Compte rendu d'information

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Maire informe le Conseil Municipal que la déclaration d'intention d'aliéner a été présentée en Mairie pour le bien suivant, soumis au DPU:

- Immeuble non bâti, situé, Section 3 parcelle n° 160 – Niedermatt- d'une surface totale de 12,06 are (propriétaire M. GERBER Alfred Joseph dit Freddy)

La commune a déclaré renoncer à l'exercice du droit de préemption pour les dits biens.

N° 2019 - 06

DOMAINE ET PATRIMOINE – RPI Saint Michel FIXATION DE LA CLE DE REPARTITION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRETE comme suit la répartition pour l'année scolaire 2018-2019, Elèves domiciliés à SAINT-JEAN-SAVERNE 25/76 Elèves domiciliés à ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE 37/760 Elèves domiciliés à ECKARTSWILLER 14/76

DOMAINE ET PATRIMOINE – Echange de parcelles sans soulte entre la commune et Mme DASSLER Suzanne

Monsieur le maire expose aux membres du Conseil Municipal de l'utilité de procéder à un échange de terrains sans soulte entre la commune d'Eckartswiller et Mme DASSLER Suzanne qui permettra de régulariser les emprises de voirie au lotissement « Les taillis ». Il est proposé l'échange sans soulte ci-dessous :

Vendeurs	Parcelles vendues	Surfaces cadastrales
TABLEAU 1		
Mme DASSLER Suzanne	Section 2 n°248/187	2,10 ares
Mme DASSLER Suzanne	Section 2 n°252/186	0,07 are
Mme DASSLER Suzanne	Section 2 n°255/185	0,07 are
Mme DASSLER Suzanne	Section 2 n° 258/184	0,07 are
Mme DASSLER Suzanne	Section 2 n°261/183	0,14 are
Mme DASSLER Suzanne	Section 2 n° 264/182	0,29 are
Mme DASSLER Suzanne	Section 2 n°267/181	0,02 are

Vendeurs	Parcelles vendues	Surfaces cadastrales
TABLEAU 2		
Mairie d'Eckartswiller	Section 2 n°247/146 (provenant de la parcelle mère cadastrée section 2 n°214/146 avec 30,49 ares)	0,66 are

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE qu'un échange de terrains sans soulte soit opéré entre la Commune d'Eckartswiller et Mme DASSLER Suzanne,

DECIDE de céder à Mme DASSLER Suzanne, les parcelles mentionnées dans le tableau 2 d'une superficie totale de 0,66 are en échange des parcelles mentionnées dans le tableau 1 d'une superficie totale de 2,76 ares que Mme DASSLER Suzanne s'engage à céder à la commune d' Eckartswiller,

DIT que les frais, droits et émoluments de l'acte d'échange seront partagés entre la commune et Mme DASSLER,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'échange sans soulte et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 21h.
Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
PFEIFFER Jean-Paul	Adjoint au Maire	
ROTHAN Jean-Luc	Adjoint au Maire	
REBSTOCK Yolande	Conseillère Municipale	
JUILLET Gérard	Conseiller Municipal	
KIEFFER Annie	Conseillère Municipale	
HOYEAUX Jean-Claude	Conseiller Municipal	
RICHERT Irène	Conseillère Municipale	
SCHNEIDER Claude	Conseiller Municipal	
KORNMEYER Olivier	Conseiller Municipal	
BEYRLE Guillaume	Conseiller Municipal	